

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le deux du mois de juillet, à vingt heures trente minutes, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Grentheville, à la Mairie de Grentheville, sous la présidence d'Emmanuel BELLEE, Maire,

Etaient présents :

Magali HUE	Hervé ROBERT	Jimmy SAILLARD
Cyrille HAMON	Delphine BOURGOUIN	Martine BLIN MEESMAECKER
Emile JOUAULT	Marianne QUATREVAUX	Patricia LEMELOREL
Sophie HERVIEU	Christophe POULAIN	Didier DEGUETTE

Etaient absents excusés :

Jacques-Olivier BILLIOTI DE GAGE (arrivé à 22 heures 30) donne pouvoir à Emmanuel BELLEE
Régis AMY donne pouvoir à Jimmy SAILLARD

Patricia LEMELOREL a été nommée secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- Approbation de l'ordre du jour
- Réhabilitation de la Propriété Meslin à Grentheville : choix de scénarii
- Eglise : travaux
- Le Marché du Rêve des Artistes
- Transport scolaire
- Désignation du délégué à la Commission de Contrôle des Listes Electorales
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Rectificatif: La délibération du conseil municipal en date du 11 juin 2020 a décidé de fixer à 7, le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS. Le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Sont élus :

- Magali HUE, Vice-président
- Patricia LEMELOREL
- Delphine BOURGOUIN
- Didier DEGUETTE

- Hervé ROBERT
- Marianne QUATREVAUX
- Sophie HERVIEU

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la précédente réunion.

Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Caen Country Dance : Location annuelle de la salle des Fêtes année 2020/2021
- Stage d'été ISATIX : Participation communale

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ordre du jour

Réhabilitation de la Propriété Meslin à Grentheville : choix de scénarii

Monsieur le Maire rend compte de la réunion qui s'est déroulé le vendredi 29 mai 2020 en visio-conférence avec Cédric BOUR (EPF) et Jean-Bernard CREMNITZER et les architectes de l'Atelier D'architecture J-B Cremnitzer Paris), Claire SAMASSA (CAUE) et des élus communaux, pour présenter dans un premier temps l'étude de faisabilité de reconversion de la ferme Meslin (Phase 1). Ainsi, après avoir pris connaissance de l'analyse architecturale, du diagnostic technique, du potentiel, plusieurs scénarii ont été présentés par les architectes :

1 - Scénario Habitations

La création de logements sur le site aurait comme objectif de diversifier l'offre en logements sur la commune.

2 – Scénario Commerces

L'idée serait de créer des espaces permettant à des commerces de s'installer sur le site dans le but de renforcer l'animation et l'attractivité du centre et de faire de cet espace un lieu animé et vivant dont les objectifs seraient de renforcer l'animation et l'attractivité du centre communal, répondre à des besoins concrets de la commune, attirer un public extérieur à la commune

<u>3 – Scénario Restaurants</u>

Restauration permanente, ou ouvert de façon saisonnière ou encore traiteur spécialisé dans l'évènementiel pour mariages et séminaires, etc.

4 – Scénario Marché

Espace de vente et/ou achat de biens ou de services, le marché aidera à animer et à faire vivre le site et le centre communal tout en participant à la vie économique locale.

5 – Scénario Espaces extérieurs

- a) La cour centrale serait réaménagée afin de devenir un espace dédié aux visiteurs, aux promeneurs et aux habitants pour accueillir divers évènements, festivals, petits concerts en plein air, marché.
- b) Le jardin arrière ouest contribuerait à l'agrément du site en général, pouvant accueillir plusieurs évènements, expositions et petits concerts en plein air

6 – Scénario Tiers lieu / Coworking

Un tiers lieu serait un espace de rencontre entre personnes de compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Le tiers lieu est un espace physique prévu pour accueillir une communauté afin qu'elle partage librement les ressources, les compétences et les savoirs.

7 – Scénario Espaces colloques / formations / séminaires

- a) Aménager ou créer des espaces pouvant accueillir des professionnels, des institutions publiques, des associations pour des colloques par exemple.
- b) Espaces réceptions Le site pourrait mettre à disposition des espaces privatisables ponctuellement à destination des entreprises, institutions, salons professionnels, associations et privés ou bien des particuliers (fêtes familiales) lotos, etc.

8 – Scénario Hébergement/Gîtes

En lien avec l'aménagement sur le site d'espaces pour les colloques, les séminaires, les évènements, les mariages, etc., nous proposons la création des hébergements/ gîtes.

9 – Scénario Résidence des Artistes

La résidence d'artistes a pour objectif d'offrir à l'artiste la possibilité de poursuivre sa démarche dans un contexte favorable : un espace atelier pour la production, un espace boutique pour la vente exposition, des œuvres, un espace logement

10 – Scénario Bibliothèque

Lieu de conservation et de lecture d'une collection de livres et d'ouvrages.

Le Conseil Municipal,

Après avoir fait un tour de table où chacun a pu exprimer ses choix, Après en avoir délibéré à l'unanimité

- OPTE pour les trois scénarii suivants :

Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3		
Mairie	Mairie	Mairie		
Café/bibliothèqu	e Café/bibliothèque	Café/bibliothèque/multiservices		
Service public	Multiservices	Local infirmière/sophrologie		
Hall/marché	Hall/marché	Espace jeunes		
	Habitat			
Etudes des espaces verts dans chaque scénario				

Eglise: Travaux

Monsieur le Maire fait part des travaux projeté pour parer au problème d'humidité de l'Eglise et présente les différents devis relatifs à la pose de gouttières sur l'édifice.

1 – Société GOBET – 10 rue Augustin Riffault 14540 Soliers Fourniture et pose d'un chant pour la recevoir les gouttières

4665.60€ à 4795.220€ TTC

2 – Société PANIER – 6 rue Augustin Riffault 14540 Soliers

Fourniture et pose de gouttières et tuyaux de descente : 5 913.26€ TTC

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Accepte les travaux et prend note qu'il est possible de revoir les montants des devis présentés au niveau de la mise en place d'échafaudage.

Le Marché du Rêve des Artistes

Monsieur le Maire présente la proposition de Mesdames Corinne GRACES et Sarah AMADO souhaitant organiser un marché de créateurs, artisans et producteurs locaux « Rêves d'ART'istes »,

le dimanche 2 août 2020 de 10h à 22h.

20 exposants créateurs

3 exposants restauration			
1 exposant animation	Atelier Baby Gym, Baby Yoga		
Chaque exposant apportant son matériel			

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le conseil municipal,

- Donne son accord pour l'organisation du Marché Rêves d'ART'istes », le dimanche 2 août 2020 de 10h à 22h, place du Champ de Foire à Grentheville.

Jacques-Olivier BILLIOTI DE GAGE arrive à 22 heures 27

Transport scolaire

Proposition des transporteurs pour l'année scolaire 2020/2021

Monsieur le Maire donne la parole à Martine BLIN MEESMAECKER qui présente les différents devis reçus de compagnie de transport pour le transport d'élèves pour l'année scolaire 2020/2021.

Caen Evasion	Bus de 59 places	56 550€ TTC/an
Alizée Voyage	Bus de 59 places	45 800€ TTC/an
Kéolis	Bus de 61 places	20 819€ TTC/an
VTNI	Bus de 55 places	40 600€ TTC/an

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le conseil municipal,

- Accepte la proposition de Kéolis, pour réaliser le transport des élèves de l'école de Soliers pour l'année 2020/2021 s'élevant à 20 819€ TTC/an
- Invite Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant avec Kéolis

Transport scolaire

Participation à l'inscription au bus scolaire pour l'année 2020/2021

Monsieur le Maire rappelle que pour l'inscription au bus scolaire pour l'année 2020/2021, une participation est demandée aux familles et Il propose 30€/an/famille.

Le Conseil Municipal, Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité

- DECIDE de fixer la Participation à l'inscription au bus scolaire pour l'année 2020/2021, à 30€/an/famille.

Marianne QUATREVAUX quitte la séance à 22 heures 48

Désignation du délégué à la Commission de Contrôle des Listes Electorales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission de Contrôle est composée de trois membres :

- Un conseiller municipal de la commune pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle. A défaut de volontaires, le plus jeune conseiller municipal est désigné d'office membre de la commission de contrôle
- Un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat
- Un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

La commission de contrôle a deux missions :

- S'assurer de la régularité des listes électorales
- Statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) déposés par les électeurs à l'encontre des décisions prise par le Maire.

Le conseil municipal Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- DESIGNE Christophe POULAIN, Délégué municipal à la commission de contrôle des listes électorales.

Contrat de location annuelle Caen Country Dance pour l'année 2020/2021

Monsieur le Maire fait part de la demande de Caen Country Dance qui souhaite dispenser des cours dans la salle des fêtes de septembre 2020 à juin 2021. Monsieur le Maire propose d'établir un contrat de location pour l'utilisation de la salle des fêtes, tous les lundis soir moyennant la somme de 1300€ et 30€ pour le chauffage pour l'année 2020/2021.

Le conseil municipal Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Fixe le montant de la location annuelle de la salle des fêtes de septembre 2020 à fin juin 2021, à 1300€ et 30€ de chauffage à Caen Country Dance.
- Invite Monsieur le Maire à établir et signer le contrat correspondant.

ISATIX Stage d'escalade : participation communale

Emilie JOUAULT présente le programme d'ISATIX, Salle Escalade, RD 230, Mondeville, qui propose des stages Escalade Enfant (de 6 à 12 ans) du lundi 6 juillet au vendredi 7 août 2020 avec un moniteur d'escalade :

- Semaine du 6 au 10 juillet,
- Semaine du 13 au 17 juillet,
- Semaine du 20 au 24 juillet,

Semaine du 3 au 7 août,
 De 11h à 12h00, 1h de cours et accès libre (chaussons d'escalade inclus). Les places sont limitées à 10 enfants par séance. Tarif à la semaine = 60€

Le Conseil municipal souhaite apporter une aide aux familles Grenthevillaises et propose de participer à hauteur de 20€ pour chaque inscription d'enfants au stage qui se déroule entre le 6 juillet et le 7 août 2020.

Le conseil municipal Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré par 13 voix pour et 1 abstention

- DECIDE d'attribuer une aide de 20€ à chaque enfant Grenthevillais participant au stage à ISATIX entre le lundi 6 juillet et le vendredi 7 août 2020, soit sur présentation de la facture acquittée, soit directement à ISATIX sur présentation d'un état de présence.

Questions diverses

<u>Election des Grands Electeurs :</u> Dans l'attente de la parution du décret de convocation des électeurs pour les élections sénatoriales de septembre prochain, la convocation impérative aux conseillers municipaux, le vendredi 10 juillet prochain afin de désigner leurs représentants pour cette élection.

Ecole : Martine BLIN MEESMAECKER, rend compte du Conseil d'Ecole qui s'est déroulé le 22 juin 2020 à Soliers :

- 298 inscrits pour septembre 2020 (305 inscrits l'an passé), pas de fermeture de classe
- Maintien des mesures barrières
- La rentrée des classes se déroulera le mardi 1^{er} septembre 2020

<u>Bibliothèque Association de Grentheville</u>: Martine BLIN MEESMAECKER informe le conseil municipal qu'une réunion se déroulera avec les bénévoles de l'association, le samedi 4 juillet prochain à 10 heures pour préparer l'Assemblée Générale qui se déroulera en septembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 20. Grentheville, le 2 juillet 2020 Le Maire Emmanuel BELLEE



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclaré la séance a été levée à 23 heures 20 minutes.

Grentheville, le 2 juillet 2020 Le Maire, Emmanuel BELLEE